

INSTRUCTIONS / REPRISE D'ETUDES

V.3 26-04-24

PREPARATION DU PROJET DE REPRISE D'ETUDES

- Avant d'effectuer les démarches auprès de l'IUT de Nantes – Nantes Université, je peux prendre contact avec un organisme habilité pour bénéficier d'un **Conseil en Evolution Professionnelle** (CEP) – voir avec le France Travail ou les OPCO - ou du dispositif défini dans le cadre de la réforme 2018 de la Formation Professionnelle
- Je définis la **formation** que je souhaite suivre
- Je vérifie auprès du service Formation Tout au Long de la Vie que j'ai bien le **diplôme requis** pour intégrer la formation. Si je ne possède pas le diplôme requis, je téléchargerai un de **Validation d'Acquis Professionnel et Personnel (VAPP) – Application SURF** - selon les dates indiquées en ligne
- Le cas échéant, j'informe de mon projet mon employeur, le France Travail, la Mission Locale, Cap Emploi, l'Apec, etc, pour déterminer quels sont mes droits pour le **financement de ma formation**

CANDIDATURE

- Les formations de l'IUT sont toutes **accessibles sur sélection**, je complète le **dossier de candidature** en ligne avant la date limite de dépôt. L'accès à la 1^{ère} année d'un BUT est conditionné soit à une admission sur Parcoursup (Parcours+), soit à une candidature acceptée par une commission pédagogique – (Procédure RE). En cas de question, **contacter le service FTLV : ftlv-iutnantes@univ-nantes.fr**
- Si je ne possède pas le titre requis pour un accès de droit, je dépose en plus un **dossier de VAPP** en ligne avant la date limite de dépôt – **Application SURF « <https://surf.univ-nantes.fr> »**
- Je complète le **formulaire de pré-inscription** en reprise d'études en ligne (disponible sur le site de l'IUT) puis j'envoie **mon CV, ma lettre de motivation** ainsi que **mes relevés de notes** de mes anciennes formations (Initiales et/ou continues)
- **Si mes frais de formation sont financés**, j'envoie le **devis de formation**, remis par le service Formation Tout au Long de la Vie (FTLV), à l'organisme financeur ou à mon employeur. Attention aux délais de traitement des demandes de financement (environ 3 mois en moyenne)
- **Si je règle moi-même mes frais de formation**, je renvoie le **devis signé** au service Formation Tout au Long de la Vie (FTLV)

INSCRIPTION

- **Si les frais de ma formation sont financés**, je transmets au service Formation Tout au Long de la Vie (FTLV) **l'accord de prise en charge** totale ou partielle de mes frais de formation (attention, les périodes de stage ne sont pas prises en charge par les OPCO)
- J'informe le service Formation Tout au Long de la Vie (FTLV) du **résultat de ma candidature** dès réception, le cas échéant.
- Le service Formation Tout au Long de la Vie (FTLV) établit mon **contrat de formation** ou ma **convention de formation** (si mes frais de formation sont pris en charge par un financeur, le service Formation Tout au Long de la Vie (FTLV) se mettra directement en lien avec lui)
- Je reçois un courriel du service Formation Tout au Long de la Vie (FTLV) qui me communique les modalités **d'inscription**, par le biais d'un lien vers **un formulaire numérique** (Adullact), et de la **signature (électronique) du contrat ou de la convention**.

INSTRUCTIONS / REPRISE D'ETUDES

- Le service FTLV se charge de remettre votre fiche détermination d'inscription au service de la Scolarité, chargé d'instruire votre inscription.
- Si j'ai été étudiant(e) dans une autre Université, je réalise les formalités de **transfert de dossier d'étudiant** via la plateforme SURF
- Dès que mon dossier d'inscription est finalisé, je prends contact avec le service Formation Tout au Long de la Vie (FTLV) pour :
 - compléter une **fiche client**, déposer mon **RIB** .
 - récupérer mes **feuilles d'émargement** pour l'année de formation ou être informer de la procédure **d'émargement dématérialisé (Sowesign)**.

SUIVI DE PRESENCE EN FORMATION

- Je complète pour chaque enseignement (CM, TD, tutorat, examen, colloque, visite et le cas échéant période de stage) ma **feuille d'émargement individuelle** (Je la fais signer par chaque intervenant ou responsable de stage et la signe à mon tour), **ou je respecte la procédure d'émargement dématérialisé (Sowesign)**.
- Le cas échéant, je dépose à chaque fin de mois ma **feuille d'émargement** au service Formation Tout au Long de la Vie (FTLV)
- En cas de financement et en fonction du besoin, je signe une **attestation de présence** chaque fin de mois et **autre certificat**, le cas échéant.
- J'informe le service Formation Tout au Long de la Vie (FTLV) de **tout changement de situation** (personnelle, professionnelle, arrêt maladie, absence prolongée, abandon de formation...)

FACTURATION

- En cas de financement personnel, **j'attends de recevoir ma facture**, et je règle mes frais de formation directement à l'Agence comptable en respectant la procédure mentionnée sur la facture

Pour de plus amples informations sur nos formations vous pouvez consulter notre site internet : <https://iutnantes.univ-nantes.fr/>